



# MÉTÉO SAHEL ET AFRIQUE DE L'OUEST

Analyse de l'actualité politico-sécuritaire au Sahel et en  
Afrique de l'Ouest

TIMBUKTU INSTITUTE SEMAINE 2  
JUIN 2026

TIMBUKTU INSTITUTE

African Center for Peace Studies  
[www.timbuktu-institute.org](http://www.timbuktu-institute.org)

# Cinq ans de Goïta, entre célébration du pouvoir, offensive sécuritaire et défis persistants



MALI

Semaine 2 juin 2026

Le Palais des Sports de Bamako a accueilli en son sein une foule de personnes venue célébrer les 5 années du Président Goïta à la tête du pays. Une présence remarquable des Maliens s'est fait sentir notamment celle des jeunes et aussi celle des délégations de toutes les régions venues en nombre pour apporter leur soutien. Cet événement pourrait être perçu comme une du pouvoir en place de montrer son ancrage au sein de la population, laquelle lui témoigne déjà un soutien sans faille. Le bilan des réalisations de ces dernières années a été présenté, mettant en avant la construction et la rénovation d'infrastructures sportives et de jeunesse. La célébration de ce quinquennat met en lumière la volonté de faire perdurer la confiance portée au régime, une manière de maintenir un climat de cohésion au sein du pays -malgré les événements récents- tout en gardant le cap sur de nouveaux projets.

### **Opération DOUGOUKOLOKO : la voie vers l'assurance de sécurité ?**

Dans le soucis de garder le contrôle sur leur espace terrestre, les ministères de la Défense, de la Justice, de l'Administration Territoriale, de la Sécurité, du Transport et de l'Environnement s'unissent en prenant un arrêté officialisant le lancement de l'opération "DOUGOUKOLOKO". Ayant pour objectif de changer d'approche concernant les mouvements des groupes armés, cette opération a pour ambition de ratisser de fond en comble toutes zones susceptibles de servir de refuge aux les assaillants. Pour se faire, une mesure a été prise : interdire de façon totale l'accès aux civils afin de permettre aux forces armées de mener à bien leur mission. L'étendue du territoire nécessite une inspection des plus minutieuse et une anticipation de toutes sortes d'attaques. Ce nouveau décret intervient dans une période où les attaques coordonnées et les forces de frappes des groupes armés font des ravages dans le pays tout entier, ce qui est un moyen de freiner leur avancée tout en assurant l'intégrité physique et morale des populations.

### **Koro : le nouveau refuge pour les exilés**

"Ils sont arrivés chez nous le jour de notre foire hebdomadaire, en nous intimant l'ordre de quitter notre village avant le lever du soleil".Voici la situation à laquelle sont confrontés des milliers de Burkinabés comme Hamsetou : abandonner leur terre natale pour survivre. Depuis fin mai, la localité de Koro située au centre du Mali s'est muée en centre pour réfugiés, accueillis en nombre depuis quelques semaines en raison des menaces exercées par les groupes armés sur ces populations et les obligeant à abandonner tout ce qu'ils possèdent au risque de subir les représailles. De plus en plus d'exilés rejoignent les lieux, ce qui complique l'organisation et l'accueil Un appel à la mobilisation a d'ailleurs été lancé par le maire adjoint afin d'accueillir le plus de réfugiés possible. Ce phénomène inquiète dans la mesure où il peut être interprété comme une "victoire" des assaillants en autorité en déracinant progressivement les habitants des zones ciblées. Les autorités des deux pays devront faire face à ce double défi qui est d'une part freiner de toute urgence ce harcèlement et de l'autre faire le nécessaire pour loger et prendre en charge le maximum de déplacés.

### **Mali-Maroc : les relations diplomatiques s'intensifient**

Bamako et Rabat collaborent dans la cohésion la plus totale. Les deux pays avancent en étant l'un pour l'autre, un partenaire diplomatique prometteur en favorisant le développement de nombreux secteurs tels que la santé, l'éducation, l'agriculture, la religion ainsi que l'accès à l'électricité. Cette alliance met en lumière la volonté du gouvernement malien de diversifier ses partenariats en explorant de nouveaux horizons. Reconnaître la Marocanité du Sahara renforce davantage les relations entre les deux nations, ce qui permet au Mali de saisir de nouvelles opportunités et de planifier de nouveaux projets favorisant l'émergence du pays. De plus, rapprochement témoigne d'une volonté commune de consolider leur coopération politique et économique dans un contexte régional en constante évolution. À travers ce partenariat stratégique, les deux États entendent renforcer leurs échanges et créer un cadre propice à la réalisation de projets susceptibles de contribuer au développement et à la stabilité de leurs territoires respectifs.

### **Jouleybib de Nampala : Bamako intensifie la traque des chefs jihadistes**

La lutte contre les groupes armés franchit une nouvelle étape avec la traque de Jouleybib de Nampala, présenté comme l'un des principaux chefs jihadistes opérant dans certaines zones du territoire malien. Cette décision traduit la volonté des autorités de renforcer la pression sur les organisations armées en ciblant directement leurs responsables. En cherchant à obtenir des renseignements susceptibles de faciliter son arrestation ou sa neutralisation, le pouvoir mise sur une stratégie combinant action militaire et collaboration des populations. Cette initiative intervient dans un contexte marqué par une multiplication des attaques contre les forces armées et les civils, soulignant l'importance pour les autorités de réduire la capacité de nuisance des groupes armés et de restaurer l'autorité de l'État dans les zones ciblées.



### **Liberté de la presse : le traitement des journalistes suscite des interrogations**

Deux récentes affaires impliquant des journalistes ravivent les interrogations sur la liberté de la presse au Mali. D'un côté, le journaliste Chahana Takiou a été placé en détention après avoir critiqué les autorités de transition, dans un contexte où les relations entre médias et pouvoir restent marquées par des tensions récurrentes. De l'autre, Abdramane Keïta a été placé sous mandat de dépôt à la suite de déclarations liées à la figure jihadiste Iyad Ag Ghali, un sujet particulièrement sensible dans un pays confronté à une forte insécurité. Dans les deux cas, les autorités parlent généralement de respecter la loi et la nécessité de préserver l'ordre public. Ces décisions alimentent cependant les débats sur la liberté d'expression ainsi que les avis sur la situation sécuritaire du pays. Elles pourraient contribuer à un climat de prudence accru au sein de la presse et renforcer les interrogations sur l'espace accordé aux voix critiques dans le contexte actuel.

### **Gao : les FAMA frappent les réseaux suspects**

Lors d'une opération spéciale menée à Gao, les FAMA ont procédé à l'interpellation de plusieurs individus et à la saisie de cartes NINA ainsi que d'une importante somme d'argent. Cette action s'inscrit dans la lutte engagée par les autorités contre les réseaux soupçonnés de soutenir des activités criminelles ou terroristes dans la région. Les éléments saisis pourraient permettre aux enquêteurs de mieux comprendre certains circuits utilisés pour l'identification, les déplacements ou encore le financement de ces réseaux. Cette opération montre la volonté des forces de sécurité de renforcer leur présence dans une zone toujours confrontée à des défis sécuritaires importants. Elle vise également à limiter les activités susceptibles de fragiliser la stabilité locale et à renforcer le contrôle de l'État sur le territoire. Dans un contexte sécuritaire sensible, ce type d'intervention illustre la poursuite des efforts pour lutter contre les menaces persistantes.

### **Le JNIM franchit un nouveau cap technologique**

La diffusion d'images par le JNIM montrant l'utilisation de drones révèle une évolution dans l'armement du groupe armé. Cette démonstration met en évidence son adaptation constante aux nouvelles technologies dans le cadre de leurs activités. L'emploi de drones pourrait lui permettre d'améliorer ses capacités de surveillance, de renseignement ou de coordination sur le terrain, constituant ainsi un défi supplémentaire pour les forces de sécurité. Cette évolution souligne la nécessité pour les États de la région de renforcer leurs dispositifs de lutte contre les menaces afin de préserver leur avantage opérationnel face à des adversaires en constante évolution.



# Bola Tinubu sur la ligne de crête sécuritaire et économique à l'approche de 2027



**Nigeria**

Semaine 2 juin 2026

Au Nigeria, la présidentielle de 2027 s'impose déjà comme l'horizon structurant de la vie politique du pays. En quête de réélection, le président Bola Tinubu aborde toutefois une échéance qui s'annonce tout sauf acquise, face à une opposition résolue à brouiller les cartes. Sans doute conscient de cela, le chef de l'Etat nigérian s'emploie depuis semaines à défendre son bilan. Le 12 juin, à l'occasion de la Democracy Day, Bola Tinubu a adressé un avertissement ferme aux groupes armés opérant sur le territoire, les sommant de « se rendre ou faire face à la pleine force » de l'État. Son discours intervient dans un contexte sécuritaire dégradé, marqué par une recrudescence des enlèvements d'enfants et des attaques contre des villages, principalement dans les régions nord et centre du pays. Pour y faire face, Tinubu a annoncé le recrutement de plus de 50 000 nouveaux policiers et un budget record de 5 410 milliards de nairas alloués à la défense et à la sécurité. Sur le plan des résultats, le président a revendiqué la neutralisation de 13 000 combattants au cours de la dernière année et une baisse de 81 % des pertes civiles imputables aux insurgés depuis 2015. Ces annonces sécuritaires s'accompagnent d'un discours de défense des réformes économiques controversées de son administration (suppression de la subvention aux carburants et libéralisation du taux de change) présentées comme indispensables à la stabilisation des finances publiques, malgré leur impact sur le pouvoir d'achat des ménages nigériens.

Trois jours avant cette allocution, deux commandants de haut rang de l'ISWAP (État islamique en Afrique de l'Ouest), Ismail Mohammed et Abu Umar se sont rendus le 8 juin aux forces nigérianes opérant dans l'axe Mangari, dans la région du lac Tchad. Le premier était un proche associé du chef suprême du groupe, Baa Shuwa, tandis que le second était spécialisé dans la fabrication d'engins explosifs improvisés montés sur véhicules. Leurs interrogatoires ont par ailleurs confirmé la neutralisation antérieure d'un troisième cadre, Mohammed Khalifa, membre du Conseil de la Shourah de l'ISWAP. Ces différents signaux dessinent un Nigeria où la politique et le sécuritaire avanceront désormais sur une ligne de crête, jusqu'à l'échéance de la présidentielle.

### La diplomatie nigérienne en action

Le Nigeria et l'Éthiopie ont signé le 10 juin à Addis-Abeba un accord bilatéral autorisant le transfert de cent ressortissants nigériens détenus dans les prisons éthiopiennes de Kaliti et d'Aba Samuel, afin qu'ils achèvent leur peine au Nigeria. L'accord, ratifié par une délégation conduite par la ministre des Affaires étrangères Bianca Odumegwu-Ojukwu et le ministre de la Justice Lateef Fagbemi, intervient après plusieurs années d'alertes sur les conditions de détention de ces prisonniers : surpopulation, privation de soins et de nourriture, accusations de torture, voire incarcérations arbitraires. La ministre a par ailleurs fait état du décès de quatre prisonniers nigériens durant le processus de négociation, soulignant l'urgence humanitaire de la situation. Cette avancée diplomatique est cependant tempérée par le fait que les prisons nigérianes elles-mêmes font l'objet de critiques similaires de la part des ONG, qui dénoncent régulièrement leur surpopulation et leur insalubrité.

Dans le prolongement de cette séquence, la ministre Odumegwu-Ojukwu a lors d'un séminaire stratégique tenu samedi 14 juin à Uyo (sud du pays), a fixé le cap aux ambassadeurs désignés auprès des pays de la Cédéao : « Vos postes ne sont pas des affectations diplomatiques de routine. Ce sont des déploiements stratégiques en première ligne de nos intérêts nationaux. » Trois priorités ont structuré son propos : la défense de la démocratie, la sécurité transfrontalière face à une menace sahélienne et la diplomatie économique ; les diplomates étant invités à « poursuivre agressivement » le démantèlement des barrières non tarifaires. In fine, ces différentes initiatives traduisent une diplomatie plus opérationnelle, où les enjeux consulaires, sécuritaires et économiques s'articulent désormais autour d'une même logique de projection et de stabilisation des intérêts nigériens dans la sous-région.

# Entre querelles successorales et affirmations de souveraineté : le Cameroun de Paul Biya sous pression



**Cameroun**

Semaine 2 juin 2026

Alors que l'absence de gouvernement depuis octobre 2025 semble témoigner d'une refonte de l'architecture institutionnelle du pays, l'équation de la succession au pouvoir au Cameroun cristallise une rivalité ouverte. Celle-ci oppose Franck Biya, fils du président (issu de son premier mariage) et Chantal Biya, l'actuelle première dame. Au cœur de l'enjeu : le poste de vice-président, instauré par la dernière révision constitutionnelle comme antichambre directe de la magistrature suprême en cas d'indisponibilité du chef de l'État. Franck Biya, 54 ans, fait l'objet d'une campagne de promotion discrète dans les cercles du pouvoir, tandis que Chantal Biya soutient Ferdinand Ngoh Ngoh, secrétaire général de la présidence depuis quatorze ans, pour ce même poste. Le président Paul Biya quant à lui, n'a jamais tranché ni dévoilé les contours de son testament politique, laissant les deux camps s'affronter dans l'attente d'une succession dont les termes demeurent assez flous. Dans un pays qui n'a pas connu d'alternance depuis 1982, ce clair-obscur successoral, de par son contexte (la dévolution du pouvoir) illustre à suffisance d'un pouvoir personnifié, longtemps resté tributaire de rapports de force internes plutôt que de mécanismes institutionnels établis.

Pendant ce temps, le pays aborde sa session parlementaire de juin dans un climat de fragilité budgétaire marquée. Le 9 juin, la deuxième session parlementaire annuelle a eu lieu, avec au programme un débat d'orientation budgétaire pour 2027 et une probable loi de finances rectificative pour l'exercice en cours. Cette session intervient dans un contexte de tensions budgétaires sévères : les recettes fiscales, douanières et extractives demeurent insuffisantes, tandis que la majeure partie du budget est absorbée par les dépenses de fonctionnement de l'État et le remboursement de la dette extérieure. Au 31 mars, l'État accusait plus de 500 milliards de FCFA d'impayés auprès de ses fournisseurs nationaux. Par ailleurs, l'annonce répétée depuis six mois d'un remaniement ministériel, sans concrétisation, a freiné l'exécution budgétaire et les appels d'offres pour les marchés publics. Face à ces contraintes, Yaoundé continue de recourir à l'emprunt extérieur et est en négociation avec le FMI pour un nouveau programme d'appui.

### **Durcissement de ton sur des enjeux de souveraineté**

Malgré les zones d'incertitude en présence, Yaoundé tente de projeter des signaux d'une puissance publique cherchant à affirmer son contrôle sur les plans économique et sécuritaire. Après que la marine française ait intercepté fin mai, au large de la Bretagne, le pétrolier Tagor, suspecté de contourner les sanctions occidentales sur les ventes de pétrole russe en arborant frauduleusement le pavillon camerounais, Yaoundé a réagi avec fermeté. Le ministre des Transports Jean Ernest Masséna Ngallè Bibehe a condamné le 8 juin « avec vigueur l'utilisation frauduleuse et abusive des attributs de la nationalité camerounaise », précisant que le Tagor « ne figure dans aucun des registres officiels des navires autorisés à battre pavillon camerounais ».

Plus encore, le gouvernement camerounais a engagé des poursuites judiciaires contre plus d'une centaine de sociétés minières opérant sur son territoire, dans ce qui constitue une offensive sans précédent contre les manquements réglementaires du secteur. Dans cette annonce faite le 10 juin par le ministère des Mines, les griefs invoqués sont multiples : défaut de paiement des redevances, non-respect des cahiers des charges, exploitation hors périmètres autorisés et manquements aux obligations déclaratives. Plusieurs des entreprises visées sont à capitaux chinois, dont la présence a été régulièrement associée à des dégâts environnementaux et à des conflits avec les communautés riveraines. L'enjeu est aussi budgétaire, en ceci que les redressements potentiels pourraient représenter des montants significatifs pour un État aux marges de manœuvre contraintes par le service de la dette et les exigences du FMI. Cette initiative s'inscrit par ailleurs dans une dynamique régionale de reprise en main des ressources extractives, observable de Bamako à Niamey en passant par Ouagadougou. Sa portée réelle reste cependant à évaluer, dans un appareil judiciaire dont la lenteur est régulièrement pointée du doigt, et où des procédures similaires n'avaient par le passé jamais abouti.

# Diplomatie tous azimuts : Wadagni accélère le rapprochement régional du Bénin



Bénin

Semaine 2 juin 2026

Capitale après capitale, le président Romuald Wadagni poursuit le marathon séquentiel de son offensive diplomatique de bon voisinage. A peine investi, il entamait déjà, en bon manœuvre, le tissage de sa toile diplomatique en inscrivant son action dans une dynamique de rapprochement et de concertation à l'échelle régionale. En témoignent les visites effectuées en début de mois à ses voisins (Nigeria, Niger, Burkina Faso, Togo et Côte d'Ivoire). Fort de cet entrain, l'itinéraire diplomatique de Wadagni a connu la semaine suivante, trois nouvelles stations : le Sénégal, le Mali et la Guinée-Bissau. Un trajet, comme il apparaît, centré sur des États membres de l'Uemoa, visant ainsi à renforcer la coopération économique et commerciale au sein de l'espace communautaire et à approfondir les concertations sur les enjeux sécuritaires régionaux.

Accueilli le 9 juin à Dakar par son homologue sénégalais Bassirou Diomaye Faye, Romuald Wadagni a tenu un entretien bilatéral consacré au renforcement des relations entre les deux pays. Les discussions ont porté sur les perspectives de coopération économique et financière, les défis communs auxquels fait face la sous-région ainsi que les moyens de consolider et d'élargir le partenariat entre Cotonou et Dakar. Suite à cette rencontre express, le président béninois a mis cap le même jour, sur Bamako. Reçu par son homologue malien Assimi Goïta, les deux chefs d'Etat ont échangé sur la relance de la coopération bilatérale, notamment dans les domaines commercial, portuaire et douanier. De plus, ils ont également convenu d'organiser la deuxième session de la Grande Commission mixte Bénin-Mali afin de dynamiser les échanges économiques et les circuits logistiques entre les deux pays. Par ailleurs, les discussions ont aussi accordé une place importante aux questions sécuritaires. Face à la persistance de la menace terroriste au Sahel, Wadagni et Goïta ont – tout en réaffirmant leur attachement au respect de la souveraineté des États - exprimé leur volonté de renforcer la coopération en matière de renseignement, de surveillance territoriale et de coordination sécuritaire. « L'Afrique avance quand ses fils se parlent », a déclaré Goïta sur son compte X, à l'issue de la rencontre. En dernier lieu, la journée diplomatique chargée de Wadagni a pris fin en Guinée-Bissau, le président béninois devenant en outre le premier dirigeant étranger accueilli dans le nouveau pavillon présidentiel de l'aéroport de Bissau. Avec son homologue Horta Inta-A Na Man, les deux présidents ont échangé sur le renforcement de la coopération bilatérale, les opportunités économiques et les enjeux d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest.

### **Wadagni, l'heure du gouvernail**

On l'aura compris : dans un espace régional en proie à des défis sécuritaires persistants et recompositions géopolitiques, le Bénin cherche à se faire passerelle. Notamment entre la Cedeao et les Etats de l'Alliance du Sahel (AES). En effet, les relations compliquées ayant prévalu ces dernières années entre le Bénin et l'PAES ne se prêtaient pas à un tel positionnement. Mais à l'heure actuelle, leur nouveau rapprochement offre une belle occasion pour Cotonou de se positionner en « faiseur de paix » ou médiateur dans la région. Dans ce sillage, une telle posture traduit un pragmatisme assumé ; Cotonou entendant préserver ses marges de manœuvre diplomatiques et économiques dans un environnement ouest-africain de plus en plus fragmenté.

Au plan interne, le président Wadagni cherche à imprimer un tempo de discipline et de probité. En effet, lors de sa première réunion de travail avec les ministres conseillers de la Présidence, il a appelé ses collaborateurs à placer l'intérêt général au cœur de leur action. Insistant sur l'exemplarité, la cohérence entre les discours et les actes ainsi que l'attention aux populations vulnérables, il a rappelé que leur mission consiste avant tout à « servir le Bénin et les Béninois ». Marquant la fin de la période électorale, le chef de l'État a exhorté ses conseillers à dépasser les considérations régionales ou communautaires pour œuvrer au service de l'ensemble de la nation. Un appel d'autant plus parlant que plusieurs langues dans l'opinion publique, qualifient de « récompenses politiques » ces postes de ministres.

# Un chantier de réformes et émergence d'une offre souverainiste



**Côte d'Ivoire**

Depuis de la dissolution de la Commission électorale indépendante (CEI), l'issue autour des modalités de la gestion du processus électoral demeure incertaine. Afin de ne pas rester dans l'expectative, une coalition d'une dizaine de partis politiques réunie le 8 juin, a proposé la création d'un « Haut Conseil électoral » en remplacement des dispositifs actuels. Portée notamment par l'ancienne Première dame Simone Ehivet Gbagbo, avec le soutien de figures politiques comme Charles Blé Goudé et Ahoua Don Mello, cette initiative prévoit la mise en place d'un organe composé de 11 membres issus de la société civile (milieux professionnels, économiques et juridiques), recrutés via un appel à candidatures transparent et validés par l'Assemblée nationale, sans représentation partisane en son sein. Ses membres seraient nommés à vie et chargés de l'organisation des élections ainsi que de la révision annuelle du fichier électoral, avec l'objectif affiché de renforcer la confiance dans le système électoral et de prévenir les crises récurrentes liées aux scrutins. Toutefois, la proposition, déjà évoquée par le passé sans aboutir, ne fait pas l'unanimité et intervient sans l'implication des principaux partis d'opposition, le PDCI et le PPA-CI.

D'un autre côté, tandis que la question de la gouvernance électorale reste en suspens, l'agenda législatif du Sénat a, lui, avancé sur un terrain plus consensuel. En effet, le 8 juin, la Commission des affaires économiques et financières du Sénat ivoirien a adopté trois projets de loi portant sur la réforme de la commande publique, la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et l'abrogation de la taxe de soutien au développement de l'activité de raffinage. Le premier texte vise à renforcer les compétences et la gouvernance de l'Autorité de régulation de la commande publique afin d'améliorer le contrôle et la transparence des marchés publics et des partenariats public-privé. Le deuxième encadre l'intégration de la Côte d'Ivoire dans le dispositif de démantèlement tarifaire de la ZLECAf, avec une suppression progressive des droits de douane sur la majorité des produits non sensibles, malgré un impact budgétaire anticipé, mais avec des perspectives de croissance économique et d'augmentation des exportations. Enfin, le troisième projet entérine la suppression de la taxe sur le raffinage, devenue obsolète après le remboursement de la dette de la Société ivoirienne de raffinage. À travers ces réformes, le Sénat entend soutenir la modernisation de la gouvernance économique, l'intégration régionale et l'optimisation du secteur énergétique ivoirien.

### Une offre souverainiste sur la scène politique

Récemment radié du PPA-CI de Laurent Gbagbo, Ahoua Don Mello, préparerait à en croire Jeune Afrique, la création d'un nouveau parti politique souverainiste dont le lancement est prévu d'ici août 2026. Installé temporairement en Russie, il piloterait ce projet en structurant à la fois l'organisation interne et les réseaux de financement, avec l'appui de proches chargés de la rédaction des statuts et de la mise en place administrative en Côte d'Ivoire. Le dispositif reposerait également sur une stratégie de mobilisation progressive, visant syndicats, leaders communautaires, cadres politiques déçus et diaspora, à travers des relais organisés en Europe, en Afrique et aux États-Unis, tandis que des cellules locales se constituent sous couvert d'associations ou de clubs de réflexion. Des noms sont actuellement envisagés pour cette nouvelle formation, dont l'orientation idéologique se veut résolument souverainiste et panafricaine. Alors que le souverainisme aura porté ces dernières années une recomposition géopolitique majeure au Sahel, l'émergence d'une telle offre politique structurée en Côte d'Ivoire - réputé pro-occidental - pourrait du reste marquer une inflexion notable à l'échelle régionale.



# Entre médiation régionale et espace civique sous pression



Togo

Semaine 2 juin 2026

En Afrique de l'Ouest, les architectures de médiations demeurent instables et fragmentées depuis quelques années. Dans cette configuration, le Togo cherche à s'affirmer comme un espace de convergence diplomatique et de facilitation des dialogues multilatéraux. Une dynamique qui traduit une stratégie d'ancrage progressif et continu dans les dispositifs de médiation régionale, visant à renforcer la visibilité et la légitimité de Lomé au sein des dispositifs africains de gestion des crises. C'est dans cette optique, les 7 et 8 juin à Lomé, les principaux acteurs de la médiation régionale et internationale sur la crise dans l'est de la République Démocratique du Congo (RDC) se sont réunis pour une session d'évaluation du processus de paix. Autour du médiateur togolais, des représentants de l'EAC, de la SADC, de la CIRGL, de l'Union africaine et de l'ONU ont examiné l'état d'avancement des différentes initiatives en cours, notamment les feuilles de route de l'UA ainsi que les processus parallèles de Washington et de Doha.

Les discussions ont mis en évidence des progrès limités, plusieurs engagements restant encore partiellement appliqués, notamment sur les protocoles de l'accord de Doha et le retrait effectif des forces armées dans l'est de la RDC. Par ailleurs, il a été également relevé l'absence de mécanismes contraignants, considérée comme l'une des principales limites de la médiation africaine, ainsi que la lente mise en œuvre du dispositif de vérification du cessez-le-feu. Dans ce contexte, les représentants de l'ONU et des organisations régionales ont insisté sur la nécessité d'une meilleure coordination des initiatives existantes afin de renforcer l'efficacité du processus de paix dans une région toujours marquée par la persistance des violences armées. D'un autre côté mais dans la même veine, le 9 juin, le Togo et l'Union européenne ont tenu leur quatrième session de dialogue politique dans le cadre du partenariat OEACP-UE, consacrée aux questions de paix, de sécurité, de gouvernance démocratique et de coopération économique. Les échanges ont permis d'évaluer les efforts du Togo en matière de prévention des conflits, de renforcement de la résilience des populations et de lutte contre le terrorisme, avec un appui européen confirmé dans ces domaines.

### Un espace civique verrouillé

Au Togo, les restrictions pesant sur la société civile semblent avoir pris ces dernières années, une forme de plus en plus systématique. Ainsi, les évolutions récentes témoignent d'un environnement civique où les marges d'expression et de contestation apparaissent de plus en plus encadrées, alimentant de fait un débat persistant sur la nature de l'État de droit dans le pays. Dans une lettre ouverte publiée le 11 juin, plusieurs organisations de défense des droits humains, dont la FIDH et l'OMCT, appellent les autorités togolaises à garantir le retour sûr et sans représailles des défenseurs des droits humains contraints à l'exil à la suite des tensions politiques et des répressions observées lors des mobilisations récentes. Le texte dénonce les poursuites judiciaires, les intimidations et le harcèlement visant ces acteurs de la société civile, et exige leur abandon ainsi que l'ouverture d'enquêtes indépendantes sur les violations rapportées. Les organisations signataires insistent en outre sur la nécessité de protéger durablement l'espace civique et de rétablir un dialogue entre l'État et les acteurs de la société civile. Au-delà de la dimension humanitaire de l'appel, cette lettre met en évidence une tension structurelle entre la consolidation de l'autorité étatique et la garantie des libertés publiques, dont la résolution conditionne la crédibilité démocratique du Togo.

# Entre ambitions régionales et tensions institutionnelles à Dakar



Sénégal

Semaine 2 juin 2026

Dans un contexte de recomposition continue des équilibres régionaux, le Sénégal s'emploie à renforcer son positionnement, lognant un rôle d'acteur central dans les dynamiques en présence. C'est en ce sens que Dakar mène actuellement une offensive diplomatique en Afrique de l'Ouest afin de consolider la candidature du général Birame Diop à la présidence de la Commission de la Cedeao pour le mandat 2026-2030. Après des étapes à Freetown et à Abidjan, la tournée du ministre des Affaires étrangères Cheikh Niang s'est poursuivie le 8 juin à Lomé, où il a été reçu par le président du Conseil togolais Faure Gnassingbé. Portant un message du président Diomaye Faye, le chef de la diplomatie sénégalaise a officiellement présenté le candidat désigné par le Sénégal et sollicité le soutien des autorités togolaises. Une démarche qui s'inscrit dans une stratégie régionale plus large visant à renforcer les appuis autour de la candidature sénégalaise, à l'approche des prochaines échéances de la Cedeao. Selon Dakar, cette mobilisation vise à promouvoir un profil jugé apte à contribuer à la relance de l'institution régionale eu égard aux défis sécuritaires et politiques majeurs en Afrique de l'Ouest. Elle intervient par ailleurs dans un contexte où le Sénégal qui occupe actuellement la présidence de la Commission de la Cedeao, ne cache pas son désir de jouer un rôle accru au sein de l'organisation régionale.

Parallèlement, le président Diomaye Faye a reçu le 10 juin, un émissaire de son homologue mauritanien, Mohamed El Ghazouani, dans le cadre du renforcement du dialogue politique entre les deux pays voisins. L'envoyé spécial, le ministre mauritanien des Affaires étrangères et de la Coopération africaine, Mohamed Salem Ould Merzoug, était porteur d'un message du chef de l'État mauritanien. Cette audience s'inscrit dans la continuité des échanges réguliers entre Dakar et Nouakchott, qui entretiennent des relations diplomatiques stratégiques et structurées. En l'espèce, les discussions ont réaffirmé la volonté commune des deux pays de consolider leur coopération dans plusieurs secteurs prioritaires, notamment l'économie, l'énergie, la pêche et la sécurité, dans un espace régional caractérisé par une forte interdépendance. Au-delà du geste diplomatique, cette rencontre illustre la densité des relations sénégal-mauritaniennes et le souhait des deux pays de renforcer un partenariat présenté comme fraternel, face aux enjeux politiques, économiques et sécuritaires de la sous-région.

### Équilibres institutionnels en recomposition

Au plan interne, face à l'aggravation des tensions entre le président Diomaye Faye et son ex-Premier ministre Ousmane Sonko, un collectif regroupant syndicats, intellectuels et acteurs de la société civile a saisi l'opinion publique pour alerter sur les risques d'une crise institutionnelle. Au centre de la controverse figure la réintégration de Sonko à l'Assemblée nationale, dont la légalité est contestée par l'opposition, et qui a permis son élection au perchoir. Les signataires estiment que seul le Conseil constitutionnel peut trancher ce différend et rétablir un climat de sérénité politique. Ils l'exhortent à se prononcer rapidement sur le recours déjà déposé par des députés de l'opposition, afin d'éviter que le conflit ne se transforme en rapport de force durable entre la présidence et la majorité parlementaire.

Pendant ce temps, deux députés du Pastef, Ismaila Diallo (premier vice-président de l'Assemblée nationale) et Cheikh Thioro Mbacké (troisième vice-président), ont annoncé leur démission de leurs fonctions de vice-présidents de l'Assemblée nationale du Sénégal. D'une part, Ismaila Diallo justifie sa décision par un « esprit de responsabilité et de fidélité » à son engagement. De son côté, Cheikh Thioro Mbacké évoque une décision prise après réflexion, motivée par des « convenances personnelles et politiques ». Toutefois, les deux élus restent par ailleurs députés. Si les raisons profondes de ces positionnements ne se laissent pas encore clairement déceler, elles apparaissent comme un nouvel épisode dans le jeu de passe-passe dans un Parlement, où le Pastef entend user de son pouvoir législatif, dans le différend politique qui l'oppose au chef de l'Etat.